

AFRISTAT : 10 ans d'appui aux systèmes statistiques africains et programme stratégique de travail

Martin Balepa
Gérard Osbert⁸

AFRISTAT, Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne, assure depuis 1996 la mission de contribuer au développement des statistiques économiques, sociales et de l'environnement dans les Etats membres et de renforcer leurs compétences dans ces domaines. AFRISTAT compte aujourd'hui 18 pays membres et a connu une forte croissance de ses effectifs. Au cours de sa première décennie d'existence, AFRISTAT a fait ses preuves en concentrant ses actions selon six axes prioritaires : coordination statistique ; comptabilité nationale ; conjoncture ; diffusion ; statistiques pour le suivi des conditions de vie des ménages ; statistiques agricoles. Au cours de la période 2006-2010, le programme stratégique de travail d'AFRISTAT a pour ambition de doter l'organisation d'un outil de gestion stratégique et d'offrir aux systèmes statistiques des Etats membres un cadre pour les aider à bâtir leurs stratégies statistiques nationales. Le programme s'articule autour de six volets : renforcement des capacités institutionnelles ; appui pour le développement de systèmes d'information en relation avec les stratégies de réduction de la pauvreté et des OMD ; appui pour le renforcement des capacités de production statistique et d'analyse ; appui pour le renforcement des capacités de diffusion ; recherche appliquée ; renforcement des moyens de travail d'AFRISTAT.

⁸ *Martin Balepa est Directeur Général d'AFRISTAT et Gérard Osbert est expert dans cette organisation.*

Après une décennie d'existence marquée par des performances confirmées, AFRISTAT entame son deuxième cycle de fonctionnement à partir de janvier 2006. Cette deuxième phase de son développement correspond aussi à celle de la reconstitution du Fonds AFRISTAT qui assurera l'essentiel du financement de ses activités pour la période 2006-2015.

Le bilan des dix premières années d'activité d'AFRISTAT (1996-2005), présenté suivant les six domaines du Programme Statistique Minimum Commun (PROSMIC), démontre qu'AFRISTAT évolue dans un environnement d'organismes foisonnant et complexe, intervenant dans tous secteurs économiques et sociaux et en particulier celui du suivi de la pauvreté. Ceci nécessite pour l'Observatoire de renforcer encore plus le cadre de programmation à moyen terme de ses futures activités.

Au vu des défis à relever, l'action d'AFRISTAT devra être renforcée pour permettre de mieux accompagner les Etats membres et améliorer les conditions de travail de leurs systèmes statistiques nationaux. Ces efforts porteront tant sur le plan méthodologique qu'au niveau de l'organisation de la production afin de répondre de façon régulière et durable à la demande de données et synthèses statistiques et d'anticiper sur les exigences des utilisateurs publics et privés en besoins d'information statistique.

Conçu pour donner une plus grande cohérence technique et financière aux interventions d'AFRISTAT et d'en permettre un meilleur suivi, le Programme stratégique de travail d'AFRISTAT (PSTA) se veut être un cadre rigoureux de travail et une source d'inspiration pour les Etats membres et leurs partenaires techniques et financiers au cours de la période 2006-2010. Il fixe les choix stratégiques d'AFRISTAT en matière d'assistance technique aux Etats pour renforcer leurs capacités de production statistique.

Le PSTA vise aussi le renforcement du partenariat avec les institutions d'intégration sous-régionales vers l'harmonisation des méthodes nécessaires aux politiques de convergence, ainsi qu'avec les organisations internationales et les organismes nationaux des pays qui œuvrent pour l'amélioration des systèmes d'information dans la sous-région. Les Systèmes statistiques nationaux (SSN) restent à

la fois les principaux bénéficiaires de l'action d'AFRISTAT et ses partenaires privilégiés. Au cœur même de son activité, ils doivent contribuer à l'élaboration des plans d'action annuels d'AFRISTAT.

Historique et bilan de 10 années de fonctionnement d'AFRISTAT

La création de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), le 21 septembre 1993 par les ministres de l'Economie et des Finances des quatorze Etats africains qui formaient la Zone Franc⁹ à l'époque, a marqué un tournant à la fois pour ces Etats et pour les pays d'Afrique centrale, d'Afrique de l'ouest et de l'océan indien qui ont plus tard rejoint AFRISTAT, dans la formulation des politiques pour le développement de la statistique. Cette mise en place a coïncidé, au début des années 1990, avec le démarrage du processus de démocratisation qui implique la nécessité pour tous les acteurs de la vie économique et sociale de disposer d'une information statistique fiable et crédible pour la bonne gouvernance des Etats. Depuis lors, AFRISTAT, dont les activités ont démarré en janvier 1996, a apporté sa contribution positive aux problèmes qui freinent la mise à disposition régulière d'une information statistique indispensable à la prise de décision.

AFRISTAT est né dans un environnement de crise économique et financière marquée par la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel appuyés par la communauté internationale qui suscitaient une demande accrue de données statistiques à laquelle les Instituts nationaux de statistique (INS) avaient du mal à répondre. S'agissant des Etats de la Zone Franc, la dévaluation du Franc CFA en début 1994 a mis encore en lumière la faiblesse des Systèmes statistiques nationaux (SSN) à réagir à une telle exigence.

Pendant la même période, la création des institutions d'intégration économique sous-régionales était confrontée à la difficulté de disposer de données harmonisées et comparables pour la formulation des politiques d'intégration. Face à cette situation, l'action d'AFRISTAT devait permettre à ses Etats membres d'améliorer la production de données statistiques fiables et utiles

⁹ AFRISTAT compte aujourd'hui 18 Etats membres : 14 Etats fondateurs (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Equatoriale, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo) et 4 Etats ayant adhéré depuis le démarrage des activités (Cap-Vert, Guinée, Guinée-Bissau et Mauritanie).

tant aux administrations publiques qu'au secteur privé et à la société civile.

C'est dans cette perspective qu'en septembre 2000, le Conseil des Ministres d'AFRISTAT adoptait le Programme statistique minimum commun (PROSMIC), cadre de référence pour le développement de la statistique dans les Etats membres pour la période 2001-2005. Structuré autour de six domaines prioritaires (coordination statistique, comptabilité nationale, conjoncture économique et sociale, diffusion de l'information statistique, statistiques pour le suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté, et statistiques agricoles), le PROSMIC définissait le socle sur lequel les SSN devaient se construire pour sortir de la léthargie dans laquelle la plupart d'entre eux étaient installés.

Bilan des dix premières années d'activité d'AFRISTAT

Ce bilan est présenté, de façon synthétique, pour chacun des six domaines du PROSMIC pour lesquels les principes de l'action sont d'abord rappelés avant de passer en revue les principales activités réalisées durant la période ou toujours en cours.

Domaine 1 : Coordination statistique

Une des raisons des faibles performances des systèmes statistiques nationaux est l'absence de coordination qui se traduit par une couverture insuffisante des statistiques, l'incohérence des données et leur manque de comparabilité suite à l'emploi de concepts, de nomenclatures et de méthodes statistiques souvent incompatibles, et des doubles emplois, sources de gaspillage de ressources. Le rapport *Propositions pour un programme statistique commun* (décembre 1997) mettait en exergue la coordination, point clé pour la crédibilité et l'efficacité de tout système statistique. La plupart des États membres d'AFRISTAT se sont efforcés depuis une dizaine d'années de mettre à jour leurs lois ou réglementations statistiques souvent très anciennes, afin de les rendre opérationnelles.

Activités réalisées ou en cours

- Mise en place d'outils statistiques harmonisés : Les travaux ont commencé dès 1997 par des missions exploratoires dans les pays membres au cours desquelles le travail sur les nomenclatures d'activités et de produits a été considéré comme prioritaire. Plusieurs séminaires sous-régionaux ont été tenus sur le sujet entre 1998 et 2000. Les nomenclatures ont été adoptées en septembre 2000 : un volume et un CD-Rom intitulés « Nomenclatures d'activités et de produits des

Etats membres d'AFRISTAT » ont été publiés. Par ailleurs, la révision des nomenclatures de professions et de métiers est en cours. Diverses publications méthodologiques concernant ces éléments, dont le volume « Concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel » ont été publiés. La prochaine étape est de s'assurer que les nomenclatures d'activités et de produits sont réellement utilisées par tout le SSN.

- Élaboration ou mise à jour des textes régissant le cadre légal de la coordination : AFRISTAT a organisé des séminaires à l'intention des directeurs d'INS sur deux thèmes : (i) stratégie, gestion des ressources et pilotage d'un INS (Bamako, mai 1998) et (ii) problèmes institutionnels (Bamako, juin 2002). Par ailleurs, des experts ou des consultants d'AFRISTAT ont effectué des missions sur ces thèmes dans une douzaine d'Etats membres.

Domaine 2 : Comptabilité nationale

La comptabilité nationale fournit un cadre synthétique, cohérent et harmonisé pour l'analyse macroéconomique. Les agrégats de la comptabilité nationale jouent un rôle important dans la surveillance multilatérale des politiques économiques mises en place par les organismes d'intégration régionale d'où le projet « PIB plus comparable » lancé pour les pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)¹⁰.

Activités réalisées ou en cours

Amélioration des comptes nationaux :

Ce domaine a bénéficié d'importantes contributions de la Commission européenne et de la Coopération française pour la conception et la mise au point du système ERETES¹¹, logiciel d'aide à l'élaboration des comptes nationaux, dans le cadre du projet PARSTAT (Programme d'Appui Régional Statistique à la Surveillance Multilatérale) couvrant les pays de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA)¹². Les objectifs étaient de :

- mettre en place, au sein des INS, une unité exclusivement chargée de l'élaboration des comptes nationaux ;

¹⁰ CEDEAO : Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Gambie, Ghana, Liberia, Nigeria, Sierra Leone et pays de l'UEMOA).

¹¹ Le sigle ERETES a été choisi parce que ERE évoque l'équilibre ressources-emplois et TES évoque le tableau entrées-sorties.

¹² UEMOA : Union économique et monétaire Ouest-africaine (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo).

- structurer l'organisation des travaux de comptabilité nationale autour du système ERETES : ceci a été réalisé dans la douzaine de pays suivant le calendrier ci-après (Tableau 1) ;
 - collecter et exploiter des sources statistiques pertinentes en vue d'améliorer les estimations de comptabilité nationale : AFRISTAT a pu organiser et financer un atelier sur les statistiques d'entreprises (Bamako, mai 2003).
- Poursuite des travaux d'harmonisation régionale des méthodes d'élaboration des comptes dans le cadre du SCN 93 : L'harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes définitifs se fait dans le cadre de l'implantation d'ERETES ; en mars 2001 le « Guide méthodologique pour l'élaboration des comptes nationaux dans les Etats membres d'AFRISTAT » a été publié.

Un séminaire, portant sur l'élaboration des comptes provisoires, a été organisé à Bamako en septembre 2005 à l'intention des comptables nationaux de tous les Etats membres. Les pistes en vue du rattrapage

des retards accumulés dans la production des comptes définitifs et les conditions d'élaboration des comptes provisoires ont été identifiés. Trois

pays pilotes (Cameroun, Burkina Faso et

Mauritanie) ont été retenus pour tester les différentes méthodes préconisées.

Tableau 1
Calendrier de mise en place d'ERETES

Pays	version	début	Année de base	Années courantes
Bénin	2.0	Avril 2001	1999	2000 et 2001 en cours
Burkina Faso	3.2	Avril 2001	1999	2001 et 2002 en cours
Cameroun	3.2	1994	1993	2003 et 2004 en cours
Cap Vert	3.2	Avril 2003	2002	En cours
Centrafrique	2.0	1995	1988	1989-1996
Côte d'Ivoire	2.0	1995	1996	2002 et 2003 en cours
Gabon	3.2	Décembre 2002	2001	2002 et 2003 en cours
Mali	2.0	1999	1997	1998-1999
Mauritanie	2.0	1999	1998	2000 et 2001 en cours
Niger	3.2	Novembre 2001	2000	2001
Togo	3.2	Octobre 2002	2000	2001 en cours

Domaine 3 : Conjoncture économique et sociale

Le suivi des performances des programmes d'ajustement structurel et l'exercice de la surveillance multilatérale nécessitent une information conjoncturelle de qualité : prix, échanges extérieurs, finances publiques, production industrielle et agricole, environnement international, monnaie et crédit, etc. Les principaux financeurs de ce domaine ont été la Commission européenne à travers le projet PARSTAT et la Coopération française (FSP) pour l'indice des prix à la consommation et l'analyse conjoncturelle.

Activités réalisées ou en cours

- Élaborer ou améliorer les indices de la production industrielle : L'élaboration de l'Indice de la Production Industrielle (IPI) devait bénéficier du projet PARSTAT et concerner les Etats membres de l'UEMOA. Le projet comporte la conception et l'implantation de l'indice rénové et l'élaboration d'un logiciel de gestion de l'indice ; la phase de conception a été réalisée et validée en juin 2003. Actuellement, tous les Etats membres de l'UEMOA, sauf la Guinée-Bissau, sont engagés dans le processus de rénovation de l'IPI, dans le cadre de programmes nationaux ou régionaux.
- Élaborer ou améliorer l'indice des prix à la consommation finale des ménages :

AFRISTAT a pris la suite du projet commun Coopération française/Union européenne

exécuté par l'INSEE et Eurostat au bénéfice des pays de l'UEMOA. Ce projet avait permis de réaliser en 1996 une enquête sur les dépenses des ménages dans toutes les capitales des pays concernés, d'établir les pondérations de l'indice rénové, d'élaborer et d'installer dans les INS le logiciel CHAPO de traitement des données et de former les agents des INS, assurant les premiers mois de collecte. Le projet PARSTAT a permis d'installer l'indice selon les mêmes méthodes en Guinée-Bissau, tandis qu'un projet de l'Union européenne le réalisait en Mauritanie.

- Mettre en place ou améliorer un système efficient de collecte des données conjoncturelles : ces données sont rassemblées au sein des INS à l'occasion des séminaires semestriels sur la conjoncture au cours desquels elles ont été analysées. Elles sont publiées sur le site des INS. Ce dispositif reste encore dans la plupart des cas expérimental, la régularité restant un problème. La mise en place des bases de données conjoncturelles est en cours.
- Prévision et préparation des formats du bulletin et de la note de conjoncture : Deux séminaires de formation en modélisation macro-économique ont été organisés (Bamako 2001 et 2003) et appliqués en Mauritanie et au Togo. Le format standard du bulletin de conjoncture a

été défini et est utilisé par le Mali et par la Mauritanie. AFRISTAT prépare les éléments sur l'environnement international et les fait parvenir aux pays qui les adaptent à leurs conditions propres.

- Former les cadres à l'analyse conjoncturelle : AFRISTAT a organisé deux séries de séminaires (par groupes de pays) afin d'amener les prévisionnistes et statisticiens à échanger des idées, des données, des expériences. Ceci a débouché sur une amélioration des présentations faites des données conjoncturelles. Des formations spécifiques à l'analyse conjoncturelle ont été montées en Côte d'Ivoire et au Sénégal à l'attention des cadres de la Direction de la Prévision.

Domaine 4 : Diffusion

La diffusion de l'information statistique est l'un des maillons décisifs du processus qui permet de satisfaire les besoins des utilisateurs. Elle constitue le meilleur moyen de juger de l'efficacité d'un système statistique national. Il s'agit de mettre en place une politique de diffusion tenant compte des nouvelles exigences des utilisateurs utilisant les nouvelles technologies disponibles. Un séminaire-atelier sur le thème « Stratégies de diffusion et de communication » a été organisé à l'attention des directeurs d'INS (Bamako, mai 1999).

Activités réalisées ou en cours

- Créer ou dynamiser les centres de documentation des INS des pays membres d'AFRISTAT : Pour des raisons de coût, l'accès permanent et durable à Internet reste un problème dans la plupart des pays. Afin de mettre en place le réseau des centres de documentation, AFRISTAT organisera des séminaires destinés aux responsables.
- Élaborer le cadre organisationnel et les caractéristiques techniques des bases de données centralisées : Certaines des activités prévues sont menées dans le cadre d'un projet pilote de la Banque mondiale (*Live Data Base*) qu'AFRISTAT exécute depuis la mi-2004.
- Mettre en place un site Internet au sein de chaque INS pour la diffusion des données statistiques : AFRISTAT, grâce au FSP de la Coopération française, mis en place en juin 2002, s'est impliqué fortement : des missions d'appui ont été réalisées dans tous les pays pour démarrer les travaux, puis deux séminaires ont été organisés (mai 2003 et juin 2004), à Bamako ; la mise en ligne provisoire est suivie de deux mois de test et d'une mission conclusive d'un expert d'AFRISTAT. A la fin de 2004, tous les pays (sauf les Comores) avaient leur site Internet opérationnel.

- Définir le format standard des publications régulières : Le format du bulletin de l'indice des prix a été défini (pour les pays de l'UEMOA, mais d'autres pays ont adopté le même), de même que celui du bulletin de conjoncture.
- Améliorer les relations avec les utilisateurs, les répondants et les médias : AFRISTAT s'efforce, à l'occasion des missions techniques de ses experts, d'être aussi présent que possible à la Journée Africaine de la Statistique. Deux séminaires sur le sujet ont été montés avec la Banque mondiale, à Bamako (mai 1999 et mars 2003).

Domaine 5 : Statistiques pour le suivi des conditions de vie des ménages

La lutte contre la pauvreté constitue un sujet de préoccupation majeure pour les gouvernements et les partenaires au développement. Pour évaluer l'impact des stratégies de lutte contre la pauvreté, le suivi des conditions de vie des ménages est un impératif absolu. Il convient donc de doter les États membres d'AFRISTAT des capacités statistiques requises. Parmi les projets ou autres contributions qui ont permis à AFRISTAT d'avancer notablement dans ces réalisations figurent :

- le PARSTAT, à travers les volets « emploi » et « secteur informel », qui s'est traduit par la réalisation d'enquêtes 1-2-3 dans 7 capitales de l'UEMOA avec l'appui de DIAL (voir Statéco N°99 pour une présentation détaillée) ;
- le programme PNUD de suivi des DSRP et des Objectifs du Millénaire pour le développement, qui concerne plus de 20 pays d'Afrique au sud du Sahara qui a démarré en 2004 ;
- le FSP « renforcement des capacités statistiques » (Coopération française juin 2002) ;
- le projet pilote de l'ACBF (*African Capacity Building Foundation*) sur l'« amélioration de la qualité des statistiques sur l'emploi et la gestion des systèmes d'information du marché du travail ».

Activités réalisées ou en cours

- L'objectif du programme PNUD est de doter les pays de systèmes d'information appropriés, cohérents et efficaces permettant de répondre aux besoins de production et d'analyse, à intervalles réguliers, d'indicateurs pertinents pour le suivi-évaluation des DSRP et des OMD en :
- concevant/améliorant au plan régional d'un cadre de référence pour le suivi des conditions de vie des ménages à adapter aux conditions spécifiques de chaque pays (ou groupes de pays) ;

- définissant un socle minimum commun (en matière d'information) du contenu des enquêtes permettant l'analyse de la pauvreté ;
- développant des méthodes harmonisées de calcul des indicateurs de bien-être et de détermination de seuils de pauvreté et organiser des séminaires pour les adopter ;
- Fondant les théories et techniques empiriques de l'analyse de la pauvreté et des conditions de vie des ménages.

Par ailleurs, les autres contributions ont permis de concevoir des modules de formation et d'organiser des séminaires dans les domaines suivants :

- Les ateliers organisés avec DIAL dans le cadre du volet « secteur informel » du projet PARSTAT (enquête 1-2-3) avaient déjà contribué à atteindre l'objectif ;
- Les fonds FSP ont permis d'organiser deux séminaires sur les techniques de micro-simulations pour l'évaluation des politiques de développement (en juin 2003 et octobre 2004) ;
- Élaborer des modules de formation à la statistique et à l'informatique, destinés aux cadres des structures nationales et régionales de l'éducation et de la santé : reste à faire.

Domaine 6 : Statistiques Agricoles

L'agriculture est le secteur qui occupe la majeure partie des populations dans les États africains. Elle contribue pour une part importante au produit intérieur brut et à la satisfaction des besoins alimentaires. Enfin, la réduction de la pauvreté passe nécessairement par le développement de l'agriculture, le secteur rural abritant la majeure partie des pauvres.

Activités réalisées ou en cours

- Conception de méthodologies pour les estimations annuelles de la production maraîchère (publication en 2004), de la production fruitière (publiée en 2001). Concernant le cheptel, un important séminaire a été co-organisé avec la FAO (Bamako, mars 2001).
- Élaboration et diffusion chaque année du bilan alimentaire à partir des disponibilités/utilisations des principaux produits de chaque pays : AFRISTAT est intervenu sur ce thème lors d'un atelier co-organisé par la FAO et AFRISTAT (Bamako, avril 1999).
- Harmonisation des méthodologies de toutes les enquêtes exécutées par les différents services ou organismes et portant sur les mêmes domaines (production végétale, élevage, pêche) en vue d'assurer l'intégration et la complémentarité des sources de données

- Archivage sur CD-ROM des fichiers, les résultats et les documents techniques des enquêtes et recensements sur l'agriculture, l'élevage et la pêche : Les recensements de l'agriculture du Sénégal et du Togo et le recensement du cheptel du Mali ont été archivés sur CD-Rom dans le cadre de projets pilotés par la FAO.

Principal enseignement de l'évaluation d'une décennie d'activité : nécessité d'un cadre de programmation renforcé

AFRISTAT doit trouver sa place dans un environnement d'organismes foisonnant et complexe. Foisonnant parce que nombreux sont ceux qui interviennent dans certains domaines (citons en premier lieu celui du suivi de la pauvreté). Complexe parce que chaque organisme intervient avec ses objectifs, ses règles de fonctionnement, ses moyens d'intervention. Dans ce contexte, AFRISTAT, compte tenu de ses moyens limités¹³, ne peut jouer que le rôle de « réconciliateur » des approches et des interventions de ces organismes, consistant à être complémentaire avec dans les domaines qui sont de sa spécialité et dans lesquels il a acquis une expertise forte et parfois unique.

Dès sa création, AFRISTAT a repris certaines activités déjà entamées dans le cadre des coopérations européenne et française (indices des prix, comptabilité nationale) et les spécialités retenues pour les experts à recruter ont donné les premières grandes orientations. Avec l'arrivée progressive des experts (dont le nombre est passé de 2 à 18 pendant la décennie) et la préparation de programmes généraux (PROSMIC) ou spécifiques (PARSTAT, programme biennal pour les pays d'Afrique centrale), les thèmes de l'activité d'AFRISTAT se sont structurés.

AFRISTAT établit depuis sa création un programme de travail annuel, prenant en compte à

¹³ En 2005, AFRISTAT disposait d'une équipe de dix neuf experts dont six assistants techniques et un volontaire international de la Coopération française. En plus du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, l'équipe technique était composée de trois comptables nationaux, deux macro-économistes, d'un expert chargé du secteur productif, d'un expert en statistiques agricoles, d'un expert en analyse de la pauvreté, d'un expert en enquêtes auprès des ménages, d'un expert en statistiques sociales, de trois statisticiens informaticiens, d'un chercheur en démographie, de deux experts en systèmes d'information pour le suivi et évaluation des DSRP et des OMD et d'un expert en système d'information pour le suivi du marché du travail et de l'emploi. L'équipe technique était assistée par le personnel d'appui administratif et technique composé d'une douzaine d'agents.

la fois les activités liées au fonctionnement interne de l'observatoire et celles qui découlent de projets exécutés par lui. Ce n'est qu'avec l'adoption du programme minimum commun (PROSMIC) qu'on a pu disposer d'un cadre global, qui a été au centre des travaux de ces huit dernières années, répondant aux attentes des pays membres et des partenaires au développement.

L'esprit du PROSMIC était de sortir les INS de la crise qu'ils traversaient par le renforcement statistique des Etats membres pour permettre aux stratégies de développement de reposer sur des informations permettant de mesurer les progrès accomplis. Cependant, la mise en œuvre du PROSMIC a connu un certain nombre de limites liées en partie aux difficultés de mobilisation des financements pour l'ensemble des Etats (Charoy, 2004). Outre les constats faits sur les forces d'AFRISTAT, le bilan-évaluation de ses activités, réalisé à mi-parcours de sa première période de fonctionnement (Watson et alii, 2003), avait recommandé un cadre plus rigoureux d'activités « *afin de donner une plus grande cohérence technique et financière à ses interventions et d'en permettre un meilleur suivi* ».

Le Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006-2010 (PSTA) constitue ce cadre ; il a pour ambition une meilleure adhésion des Etats et répond à un double but :

- doter AFRISTAT d'un outil de gestion, d'anticipation, de coordination et de mobilisation de ressources pour la période sous revue ;
- offrir aux Systèmes statistiques nationaux des Etats membres un cadre dont ils devraient s'inspirer pour bâtir leurs stratégies nationales de développement de la statistique.

Ce programme donne un contenu à ce que sera l'action d'AFRISTAT au cours des cinq prochaines années en vue du renforcement des capacités statistiques de ses Etats membres dans le contexte, d'une part, du suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté ainsi que des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), et d'autre part, de l'élaboration de systèmes d'information pour la gestion du développement axée sur les résultats.

Le Contexte général et la vision à long terme d'AFRISTAT

Aperçu de l'environnement statistique dans la zone d'intervention d'AFRISTAT

Les pays africains subsahariens en général, et ceux relevant de l'aire géographique d'intervention

d'AFRISTAT en particulier, traversent depuis bientôt trois décennies une période de crise économique et de mutations socio-politiques qui ont des répercussions sur le développement de la statistique dans cette zone et dont l'influence sur la demande en données statistiques est déterminante. En effet, les années 80 ont été marquées par l'aggravation de la crise économique et financière et par la généralisation dans ces pays de l'application des Programmes d'ajustement structurel (PAS) suivis de leurs volets « Dimension sociale de l'ajustement » impulsés par les institutions de Bretton-Woods. Ces PAS avaient créé une forte demande de données statistiques pertinentes à laquelle les SSN ne s'étaient pas toujours préparés à répondre efficacement.

L'orientation des politiques vers le rétablissement des grands équilibres macroéconomiques a eu pour corollaire la concentration des rares moyens disponibles pour l'élaboration de comptes nationaux, de statistiques des finances publiques et de balance des paiements au détriment des statistiques sociales ou sectorielles (agriculture, santé, éducation, emploi, etc.). La priorité a été accordée aux statistiques économiques au détriment des statistiques sociales. Par ailleurs, il convient de remarquer que la production statistique ne rencontrait pas toujours les mêmes problèmes, en particulier institutionnels et budgétaires, selon qu'elle était assurée par tel ou tel organisme, notamment les banques centrales pour ce qui est des statistiques monétaires et de la balance des paiements¹⁴.

Après deux décennies de mise en œuvre des PAS, les résultats des réformes structurelles engagées ont été contrastés avec de bonnes performances macro-économiques et des faibles niveaux de développement social traduisant l'aggravation des inégalités et la faiblesse persistante du niveau de vie des populations. Face à ces résultats mitigés, la communauté internationale a tenu d'importantes réunions au sommet (Développement social à Copenhague en 1995, Développement à Libreville en 1999, Objectifs du millénaire pour le développement à New York en 2000, etc.) en vue de redéfinir de nouvelles stratégies de développement axées sur :

- la nécessité de réorienter les politiques de Développement vers les stratégies de réduction de la pauvreté (SRP), avec la mise en place de l'initiative «Pays pauvres très endettés» (PPTE) ;

¹⁴ Dans les Etats de l'UEMOA et de la CEMAC, les balances de paiement sont confectionnées par la banque centrale sauf au Cameroun où elle est du ressort du ministère de l'Economie et des Finances.

- la mobilisation des moyens pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015.

Plus récemment, la Table ronde internationale de Marrakech, tenue en février 2004, a mis l'accent sur la nécessité d'assurer le suivi et la gestion du développement axée sur les résultats¹⁵. La mise en œuvre de toutes ces initiatives requiert une importante masse d'informations statistiques que les SSN doivent pouvoir fournir dans les conditions adéquates, notamment dans le respect des principes fondamentaux de la statistique publique, des recommandations du Système général de diffusion des données (SGDD) du FMI et des exigences énoncées par la rencontre de Marrakech.

Ainsi, le retour à une pratique de la planification du développement, pour la mise en œuvre de stratégies de lutte contre la pauvreté, réhabilite le rôle des services d'aide à la décision. L'élaboration du DSRP, sa mise en œuvre et la nécessité d'évaluer ses résultats apparaissent comme une opportunité, mais comportent aussi des risques pour les SSN. Opportunité car toutes les parties prenantes dans le processus DSRP ont besoin d'informations statistiques fiables et sont disposées à assurer le financement de leur production. Risques car les utilisateurs souhaitent obtenir un grand nombre d'indicateurs complexes qui ne peuvent être calculés que si l'on dispose de données statistiques pertinentes dont la production demande à la fois plus de temps, des bases appropriées et des arbitrages émanant de plusieurs échelons de décision.

Sur le plan socio-politique, au début des années 90, le processus de démocratisation, avec ses corollaires de décentralisation et de déconcentration, a fait prendre conscience par tous les acteurs du développement socio-économique et culturel de la nécessité de disposer d'une information fiable pour alimenter la bonne gouvernance prônée par le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et à travers le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP). Le contexte actuel de libéralisation des économies et de mondialisation a suscité le besoin et la nécessité d'une intégration économique plus poussée des pays de la région. C'est dans cette optique qu'ont vu le jour en 1994, l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC)¹⁶ qui regroupent quatorze des dix sept Etats membres d'AFRISTAT.

¹⁵ Cf. www.worldbank.org/data/results.html et le numéro 28 de La Lettre d'AFRISTAT.

¹⁶ CEMAC : Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad).

Ces efforts d'intégration exigent des données statistiques comparables élaborées selon des méthodologies harmonisées.

A la veille du démarrage du deuxième cycle de fonctionnement d'AFRISTAT, malgré une croissance honorable de 5% des économies de la sous-région et l'accroissement de 2,7% du PIB par tête en 2004, les inégalités sociales et la pauvreté persistent, et l'espoir de voir la pauvreté se réduire de moitié d'ici à 2015 s'amenuise. Les stratégies de développement des prochaines années devront donc reposer sur des données plus abondantes et des évaluations pertinentes afin de guider les décideurs avec plus d'objectivité. AFRISTAT a tenu compte de ces évolutions dans la conception de son programme stratégique de travail 2006-2010.

Analyse du mécanisme d'appui aux SSN des Etats membres

La finalité du système statistique : satisfaire la demande finançable de données statistiques

Pour apporter un appui efficace aux SSN de ses Etats membres ainsi qu'au processus d'harmonisation régionale, AFRISTAT et les Instituts nationaux de statistique (INS) doivent avoir une vision commune des problèmes et des solutions à leur apporter. Cette vision consiste d'abord à bien distinguer le « système statistique » qui est un système productif associant les INS et les services statistiques sectoriels, du « système d'information statistique » qui organise les données produites en un système d'information cohérent.

La donnée statistique est le matériau utilisé dans le processus d'aide à la décision, qui permet d'étayer une évaluation, une étude, une simulation d'effets de politiques, etc. Ce sont les services et organismes chargés de ce type de travaux pour les administrations, les grandes entreprises, les organisations patronales, les centrales syndicales, la société civile, etc., qui sont les véritables demandeurs de données statistiques, influençant de ce fait la définition de la demande. C'est pourquoi le moteur de la statistique réside dans ces services d'aide à la décision : planification, prévision, stratégie de développement et de lutte contre la pauvreté, etc.

Problèmes spécifiques des SSN : des financements insuffisants et des capacités institutionnelles peu adaptées

Dans bon nombre de pays, les capacités statistiques n'ont pu être maintenues et sont devenues si faibles que les systèmes statistiques nationaux ne sont plus en état de répondre à un réveil de la demande. Il faut, en effet, un effort soutenu pendant plusieurs années pour restaurer la qualité des répertoires et

bases de sondage ou pour reconstituer des équipes de professionnels compétents. Pendant la période des programmes d'ajustement structurel, la production statistique est devenue très faible car les ministères du Plan ont vu se réduire leur influence ; les INS n'ont produit les statistiques macroéconomiques qu'avec beaucoup de difficultés et de retard. Aujourd'hui, une demande plus structurée semble se construire autour des besoins de suivi et évaluation des DSRP et des OMD.

Non soumis à une pression des utilisateurs nationaux, les décideurs politiques n'ont plus accordé au SSN les moyens indispensables pour assurer la production statistique, et encore moins ceux pour maintenir sa capacité de production. En réaction, la tendance actuelle est souvent de considérer que, puisque les partenaires techniques et financiers sont les seuls à accorder de l'importance à l'information statistique, il leur revient de la financer. Enfin, la faiblesse de la culture statistique et le mauvais fonctionnement des instances de concertation permanente, comme le Conseil national de la statistique, constituent les principaux freins du développement de la statistique dans ces Etats.

Vision à long terme d'AFRISTAT

La vision d'AFRISTAT est de faire de la statistique une réalité quotidienne dans les Etats membres en tant qu'instrument d'intégration économique et un

outil incontournable pour la formulation, la mise en œuvre et le suivi et évaluation des programmes et projets mis à la portée de tous, politiques, décideurs publics, secteur privé et société civile. Ceci exigera d'AFRISTAT, d'ici dix ans, de bénéficier toujours plus de la confiance de ses Etats membres, des organisations sous-régionales auxquelles ils appartiennent et de leurs partenaires techniques et financiers. L'institution sera renforcée dans son savoir-faire et ses compétences pour mieux servir le développement en Afrique subsaharienne en dynamisant les SSN dans leurs rôles essentiels de principaux fournisseurs de données statistiques. Pour ce faire, AFRISTAT s'attachera à assurer l'expansion de son action dans tous les domaines de la statistique sociale, économique et démographique.

AFRISTAT est ainsi devenu un lien indispensable entre les SSN, prouvant une réelle appropriation de l'institution par ses États membres. Bon nombre d'organisations internationales, régionales et sous-régionales ont su tirer parti d'une collaboration étroite avec AFRISTAT confirmant ainsi sa réputation de pôle de compétence en Afrique subsaharienne en matière de renforcement des capacités statistiques. Cependant, de nombreux défis en matière d'information statistique restent à relever pour permettre d'accompagner plus efficacement les Etats membres dans leur recherche de solutions.

Encadré 1 : Demande financière

La demande financière de données statistiques

En tant que système productif, le système statistique doit satisfaire les besoins des utilisateurs grâce à une production régulière et durable.

La demande est qualifiée de « financière » lorsque la production est régulièrement et efficacement prise en charge pour couvrir les besoins exprimés par les utilisateurs. Une telle demande ne couvre que les besoins qui sont accompagnés de financement.

Les données statistiques constituent un bien public qui doit être mis à la disposition de tous. Leur production doit être financée majoritairement par la puissance publique selon les capacités de production de l'INS et des services sectoriels. La production statistique est donc le résultat d'une négociation entre trois parties : les financeurs, notamment la puissance publique, les utilisateurs (actionnés par des initiatives internationales) et les producteurs.

Défis en matière d'information

L'information et le savoir émergent aujourd'hui comme de nouvelles ressources économiques et des facteurs de compétitivité internationale. L'émergence d'une la société de l'information

représente l'un des moyens puissants de sortir l'Afrique de la pauvreté. Ainsi, l'information constitue-t-elle une ressource économique¹⁰ que les

¹⁰ Cf. les travaux de la quatrième réunion du CODI (Comité de l'information pour le développement de la CEA) sur le thème « Information comme ressource économique », Addis-Abeba (Ethiopie), 25-28 avril 2005.

Etats devraient développer. Dans ce contexte, la donnée statistique représente une part importante de l'information dont la diffusion doit être assurée par des outils appropriés, notamment les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les activités d'AFRISTAT, en

particulier ses études et recherche appliquée, devront désormais être organisées sous cette nouvelle dynamique pour aider les décideurs à gérer au quotidien et à anticiper leurs actions futures sur la base d'une information fiable et rendue régulièrement disponible.

Encadré 2

Données et information

Il faut faire la distinction entre « donnée » et « information » (ECA, 2005). Les données ne sont que des éléments d'information élémentaires qui, sans interprétation et/ou analyse, ont peu de signification et de valeur. Ainsi, ce qu'on appelle la pyramide du savoir se présente de gauche à droite de la manière suivante (Arkoff, 1989) :

Données \Rightarrow Information \Rightarrow Connaissances \Rightarrow Savoir

Dans un de ses rapports sur le développement humain en Afrique (PNUD, 2000), le PNUD fait une synthèse des défis majeurs des pays africains en ce début du XXI^{ème} siècle :

- les défis économiques (croissance économique et lutte contre la pauvreté, financement du développement, mondialisation et développement) ;
- les défis politiques et institutionnels (gouvernance et démocratisation, paix et stabilité politique, vision et planification du développement humain) ;
- les défis sociaux (sécurité alimentaire, santé, éducation, emploi) ;
- les défis de l'environnement et ceux du genre.

Ainsi, AFRISTAT devra étendre son appui à d'autres domaines encore non couverts. Ainsi, l'institution élargira, au cours des prochaines années, ses compétences sur l'étude de la population. Aux côtés des institutions comme la Division de statistique des Nations unies et le UNFPA, AFRISTAT s'impliquera dans les travaux de la série des recensements de 2010. De même, il se donne pour ambition de s'ouvrir à l'ensemble des statistiques sociales, notamment à l'état civil dont le bon fonctionnement conditionne l'existence même d'un Etat. En plus des compétences acquises dans le domaine des statistiques économiques et dont le développement sera poursuivi, AFRISTAT développera sa fonction « statistiques sociales » par la mise en place d'une expertise pour satisfaire la demande des Etats membres et des institutions d'intégration économique sous-régionales.

En matière d'environnement, de démocratie, de droits de l'homme et de gouvernance, il n'existe pas encore de cadre statistique bien défini dans les Etats

membres. Compte tenu de l'impact de ces concepts sur la gestion du développement, il importe d'en fixer le contenu dans les prochaines années.

AFRISTAT s'associera aux partenaires qui œuvrent d'ores et déjà dans ces domaines. La période 2006-2010 sera marquée largement par la lutte contre la pauvreté et la poursuite de l'atteinte des OMD en 2015. Les Etats membres d'AFRISTAT sont pleinement conscients de l'importance de la mesure et de l'évaluation régulière des progrès accomplis dans le cadre du suivi et évaluation des stratégies mises en œuvre. Dès lors, la disponibilité d'une l'information « chiffrée » devient incontournable pour assurer une gestion optimale du développement. Les missions d'AFRISTAT devront s'adapter à cette nouvelle planification plus contraignante car elle :

- est fondée sur une redéfinition du rôle des acteurs du développement (Etat, collectivités territoriales, secteur privé, société civile) ;
- s'appuie sur la concertation, la consultation et la participation de tous les acteurs concernés, dans le cadre d'un système politique démocratique et pluraliste ;
- s'inscrit dans la gestion du développement des pays membres et assure une cohérence entre les horizons temporels de long, moyen et court termes ;
- prend en compte le processus de décentralisation afin d'assurer la cohérence spatiale du développement et la place essentielle de la dimension environnementale ;
- accorde une grande importance au développement des ressources humaines avec une attention particulière au rôle de la femme ;
- prend en compte le processus d'intégration régionale et sous-régionale.

Stratégie d'intervention : objectifs et contenu du programme stratégique

Prenant en compte l'ensemble des besoins présentés ci-dessus, le Programme Stratégique de Travail d'AFRISTAT (PSTA) se veut être le socle de l'ensemble des plans d'intervention annuels de l'organisation. Ce programme balisera l'établissement des programmes de travail de ses experts en précisant dans quel domaine, sous quelle forme et sur quel financement ils pourront intervenir au cours de la période 2006-2010. Ce faisant, il oriente aussi le programme d'investissement qu'AFRISTAT se propose de réaliser pour développer sa capacité d'intervention.

Le PSTA servira de fil conducteur aux Etats membres pour l'élaboration de leurs stratégies nationales de développement de la statistique : base de référence pour le choix des orientations stratégiques, le PSTA constituera une plate-forme de compétences techniques mise à la disposition des Etats. Afin de prolonger et rendre plus efficace l'initiative d'AFRISTAT de se doter d'un programme stratégique de travail, il convient que les Etats membres se dotent aussi d'une stratégie pour, à la fois, susciter une demande durablement finançable et créer la capacité de la satisfaire.

Enfin, le PSTA sera un cadre fédérateur des initiatives de développement de la statistique dans les Etats membres. A ce titre, son exécution évitera les doubles emplois et renforcera une utilisation rationnelle des ressources en contribuant à la recherche de synergies entre les différents intervenants (Etats membres, PTF tant aux niveaux international, régional que sous-régional, etc.). Les plans d'action, qui en découleront, seront flexibles et glissants afin de permettre au Comité de direction de les approuver chaque année en tenant compte de l'évolution de la situation dans les Etats membres.

Objectif global du programme

L'objectif global visé par le PSTA est d'accompagner chacun des Etats membres dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi et évaluation d'une stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) en harmonie avec les autres stratégies nationales de développement. Au regard de l'objectif global, l'activité d'AFRISTAT sera, au cours de

la période 2006-2010, centrée sur les cinq axes¹⁷ suivants :

1. apporter un soutien et une assistance technique aux systèmes statistiques nationaux des Etats en matière d'organisation pour le développement de la statistique ainsi que dans le domaine de la formation ;
2. contribuer au développement des systèmes d'information pour la conception, la mise en œuvre et le suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté ainsi que pour la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement ;
3. apporter un appui aux Etats d'Afrique subsaharienne pour le renforcement des capacités de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques, et d'élaboration de synthèses statistiques et économiques ;
4. développer et contribuer à développer les bases de données dans les Etats et renforcer les capacités de diffusion des données statistiques ;
5. contribuer à la recherche appliquée en vue de développer des méthodologies adaptées aux capacités des systèmes statistiques nationaux des Etats.

De façon complémentaire, la mise en œuvre de la stratégie suppose le renforcement des moyens de travail d'AFRISTAT, basée sur la revue et la restructuration de la Direction générale pour faire face aux nouveaux défis. Le volet investissement d'AFRISTAT comprendra non seulement les actions de recherche appliquée, mais également un renforcement des capacités propres d'AFRISTAT.

Articulation et cadre logique du PSTA pour 2006-2010

Pour atteindre l'objectif global, le PSTA s'articule donc autour des six volets suivants pour lesquels, un objectif général et des objectifs spécifiques ont été fixés et les résultats attendus et activités correspondantes ont été identifiés.

Volet I : Renforcement des capacités institutionnelles des Etats membres et des institutions d'intégration économique sous-régionales en matière d'organisation des systèmes statistiques

L'objectif général de ce volet est d'apporter un soutien et une assistance technique aux SSN en matière d'organisation institutionnelle, d'élaboration de stratégies de développement de la statistique et de formation statistique. Les actions entreprises en

¹⁷ Cf. *Compte rendu de la 14^{ème} session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT tenue le 6 avril 2005 à Cotonou (Bénin).*

faveur des Etats membres seront complémentaires à celles des institutions d'intégration économique sous-régionales dans ce domaine. AFRISTAT renforcera ainsi son assistance aux Etats dans les domaines suivants :

- la révision et/ou l'élaboration de projets de texte relatifs à l'organisation de l'activité statistique ;
- l'élaboration ou la révision de stratégies nationales pour le développement de la statistique ;
- l'élaboration d'outils de gestion des services statistiques ;
- la recherche des opportunités de financement extérieures des activités statistiques.

Les principales activités seront de veiller à informer régulièrement les SSN sur les cadres méthodologiques et des logiciels existants en matière de collecte et de traitement des données statistiques et d'organiser, aussi souvent que possible, des séminaires d'information et de mise à niveau sur ces outils en collaboration avec les partenaires.

AFRISTAT développera sa participation aux activités des écoles de formation statistique d'Abidjan, Dakar et Yaoundé qui forment actuellement l'essentiel des cadres statisticiens des SSN ; ce partenariat portera sur la prise en charge de certains enseignements et/ou la co-organisation de séminaires et l'accueil des stagiaires. Dans le même ordre d'idées, les relations entre AFRISTAT et les institutions d'intégration sous-régionales seront plus suivies. Le produit final de ce partenariat AFRISTAT/écoles/institutions d'intégration sous-régionales devrait être l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique régionale de formation statistique, notamment de formation continue.

Volet II : Appui pour le développement de systèmes d'information pour la mise en œuvre et le suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté et des OMD

L'objectif général consiste à appuyer les États dans le développement des systèmes d'information pour la mise en œuvre, le suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté et des Objectifs du millénaire pour le développement. Trois objectifs spécifiques sont visés dans ce volet :

- participer à l'élaboration des méthodologies peu coûteuses de collecte et de traitement de données démographiques par des enquêtes et recensements, y compris l'état civil, et aider les Etats membres à les mettre en œuvre ;
- apporter un appui aux SSN dans l'élaboration de systèmes d'information de suivi des stratégies sectorielles (emploi, éducation, santé et développement rural, etc.) ;

- assister les États membres dans le développement des systèmes d'information opérationnels pour le suivi et évaluation des DSRP et des OMD.

Volet III : Appui pour le renforcement des capacités de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques et d'élaboration de synthèses statistiques et économiques

Sous cet objectif général, deux objectifs spécifiques ont été identifiés : (i) renforcer les capacités des États membres en matière de collecte et de traitement des données statistiques économiques et (ii) renforcer les capacités d'élaboration de synthèses statistiques et d'analyses économiques. Ceci impliquera, entre autres, que :

- des cadres méthodologiques et outils communs pour la collecte, le traitement et l'analyse des données statistiques économiques soient élaborés avec la participation des États membres et des institutions d'intégration sous-régionale dans les secteurs moderne et informel (agriculture, entreprises, commerce, artisanat, tourisme, etc.) ;
- des appuis à la production et à l'analyse des données de conjoncture économique et sociale ainsi qu'à la prévision et à la modélisation macroéconomique soient régulièrement apportés aux États membres ;
- des appuis à la production des comptes nationaux conformes au SCN93.

Volet IV : Appui pour le renforcement des capacités de diffusion de l'information statistique

L'objectif général poursuivi est d'apporter une assistance technique aux systèmes statistiques nationaux selon deux objectifs spécifiques :

1. Apporter un appui aux États pour l'appropriation des nomenclatures et la maîtrise de l'utilisation des logiciels courants en matière statistique.
2. Apporter un appui aux SSN pour mettre en place des bases de données socioéconomiques centralisées, assurer l'archivage des données et développer des systèmes d'information pour une meilleure diffusion des résultats produits.

Volet V : Recherche appliquée en vue du développement des méthodologies adaptées aux SSN des Etats membres

La création du Centre de recherche appliquée d'AFRISTAT (CERA) répond à la demande exprimée par les États membres d'AFRISTAT d'accroître ses missions d'analyse et de valorisation des informations statistiques. Les approches régionales et comparatives sont encouragées Elle répond également à une demande de formation

continue des personnels des INS, des Écoles de statistiques et d'économie et d'AFRISTAT. L'essentiel des activités du CERA, au cours des cinq prochaines années, se réalisera dans le cadre de la convention de partenariat entre AFRISTAT et DIAL¹⁸ (à travers l'Institut de Recherche pour le Développement), par une contribution en ressources humaines des deux organismes partenaires.

Le programme de travail, fixé par DIAL et AFRISTAT, a pour objectif général de « *contribuer à la recherche appliquée en vue du développement des méthodologies adaptées aux capacités des systèmes statistiques nationaux des États membres ainsi que pour la formulation et le suivi et évaluation des politiques de développement* ». Trois objectifs spécifiques sont visés :

1. poursuivre l'investissement méthodologique dans le domaine statistique afin de valoriser les travaux d'enquêtes des États ayant bénéficié d'un appui d'AFRISTAT et de pérenniser les différents dispositifs nationaux ;
2. mener des activités d'analyse et de recherche appliquée centrées sur les enquêtes ménages, avec des élargissements dans le domaine des prévisions ;
3. procéder à des échanges et à une valorisation des résultats obtenus à travers des publications, des communications, l'accueil de chercheurs, etc. dans un but d'insertion dans la communauté scientifique (économique et statistique).

Volet VI : Renforcement des moyens de travail d'AFRISTAT

L'objectif général de ce volet est de compléter le programme d'investissement d'AFRISTAT en le dotant de moyens de travail permettant la mise en œuvre des cinq précédents volets en :

- renforçant les ressources humaines, matérielles et financières d'AFRISTAT ;
- faisant mieux connaître l'organisation (son statut, ses missions, ses activités, ses réussites, etc.) à travers des actions de sensibilisation et de communication bien ciblées.

Cadre logique des activités du PSTA et plans d'action annuels

Le PSTA constitue le document de référence pour la programmation des activités d'AFRISTAT pour la période 2006-2010. Cette programmation sera déclinée annuellement de façon glissante, les activités programmées pour une année qui

n'auraient pas exécutées devant pouvoir être reprogrammées pour l'année suivante. L'inscription d'une activité au plan d'action annuel répondra aux critères suivants :

- niveau élevé de préparation technique de l'activité ou du projet ;
- disponibilité de ressources financières pour la réalisation de l'activité ;
- existence au niveau d'AFRISTAT de l'expertise requise pour la réalisation de l'activité ou l'assurance de pouvoir faire recours à l'expertise extérieure le cas échéant ;
- le respect du principe de subsidiarité.

La mise en œuvre du PSTA incombe à la Direction générale d'AFRISTAT, qui tient compte des apports des États bénéficiaires et des appuis des partenaires techniques et financiers. Le suivi régulier est assuré par la Direction générale et par les différentes instances statutaires d'AFRISTAT.

Modalités de mise en œuvre du PSTA

La Direction générale préparera des plans d'action chaque année, qui seront approuvés et adoptés conformément aux dispositions du Traité portant création d'AFRISTAT. Des programmes de travail individuels des experts à usage interne pour le suivi quotidien de l'exécution des activités sont alors élaborés.

La bonne exécution du PSTA est fonction d'une collaboration suivie des SSN ou des institutions bénéficiaires, qui sont impliqués selon l'approche participative à la programmation effective de cette mise en œuvre. Dans cette perspective, chaque SSN et chaque institution d'intégration économique sous-régionale doivent disposer d'un plan d'action annuel de ses activités statistiques, issu de sa stratégie nationale statistique, pour donner plus de visibilité à l'action d'AFRISTAT.

Intervenants et partenariat

Le PSTA est exécuté par les experts d'AFRISTAT en partenariat avec les SSN, les institutions d'intégration économique sous-régionales et les partenaires techniques et financiers. Des consultants peuvent aussi être sollicités pour renforcer l'équipe d'experts.

Le PSTA vise aussi le renforcement du partenariat avec les institutions d'intégration sous-régionales en vue de favoriser l'harmonisation des méthodes de traitement et d'analyse des données nécessaires à leurs politiques de convergence, et les organisations internationales et des organismes nationaux des pays qui œuvrent pour l'amélioration des systèmes d'information dans la sous-région.

¹⁸ DIAL (Développement, Institutions et Analyses de Long terme) est une unité de recherche de l'IRD et un groupement constitué par l'IRD et l'AFD avec le soutien de l'INSEE et du ministère français des Affaires étrangères.

Avec les organisations d'intégration économique sous-régionale et les banques centrales des Etats, AFRISTAT développe des relations de travail dans le domaine de l'harmonisation des méthodes et des concepts tout en leur apportant l'appui technique nécessaire dans leurs travaux statistiques. Ce renforcement de partenariat reste cependant indissociable du principe de subsidiarité, c'est-à-dire le partage des rôles respectifs entre AFRISTAT et les partenaires sous-régionaux.

Des partenariats techniques avec les organisations internationales et les organismes nationaux d'autres pays sont recherchés pour bénéficier de leurs expériences et savoir-faire et partager l'ensemble des travaux réalisés par AFRISTAT. Au cours de la période 2006-2010, AFRISTAT cherchera à nouer ou renforcera ses relations de travail avec la Banque mondiale, le FMI, la BAD, l'OMS, l'UNICEF, l'UNESCO, la FAO, le FNUAP, le PNUD, les départements techniques du Secrétariat général des Nations unies, la CEA, ACBF, etc. AFRISTAT poursuivra avec l'appui de l'INSEE, de l'AFD, d'EUROSTAT, de la BAD, la recherche des méthodes harmonisées pour la rénovation des comptes nationaux avec l'utilisation du système ERETES.

Suivi et évaluation

Le programme fera l'objet de suivi et d'évaluation sur la base d'instruments appropriés. Tout d'abord, le plan d'action annuel sera traduit en programmes de travail individuels d'experts, suivis trimestriellement. A la fin de chaque année, un rapport sur l'état d'exécution du plan d'action annuel sera élaboré et soumis au Conseil scientifique et au Comité de direction pour examen et adoption.

Au cours de la troisième année d'exécution du PSTA, un rapport sur l'état d'exécution à mi-parcours sera élaboré et le PSTA ajusté en conséquence. Une évaluation finale marquera l'achèvement du programme. Une évaluation externe pourra aussi être réalisée dans le but de mener une étude indépendante pour relever les insuffisances et dysfonctionnements en vue de formuler des recommandations pour la suite des activités d'AFRISTAT. Le cadre logique des activités et les rapports d'étape seront les principaux outils de base pour réaliser cette évaluation.

Conclusions : les conditions de la réussite

Les principes qui ont présidé au fonctionnement d'AFRISTAT avant 2006 doivent être maintenus et renforcés, ce sont :

- le statut d'organisation internationale de service public selon lequel AFRISTAT œuvre sans but lucratif au profit de ses Etats membres ;
- le principe de subsidiarité qui permet une bonne répartition des responsabilités entre AFRISTAT et les bénéficiaires de son action ;
- la vocation d'AFRISTAT d'organisation régionale œuvrant pour l'intégration sous-régionale et pouvant étendre son action en direction d'autres Etats d'Afrique subsaharienne ;
- l'appropriation d'AFRISTAT par ses Etats membres et leur solidarité qui assurent la pérennité des actions de l'organisation et contribuent à l'atténuation des disparités entre eux en matière de développement de la statistique ;
- le partenariat qui vise à développer des synergies entre AFRISTAT et les Etats membres, d'une part, et entre AFRISTAT et les institutions et organismes œuvrant pour le développement de la statistique en Afrique, d'autre part, pour un meilleur partage des fruits de coopération ;
- le principe de sécurisation du financement des activités d'AFRISTAT à travers un fonds de capitalisation qui permet plus grande visibilité et plus d'assurance pour l'exécution des plans d'action annuels.

La réalisation des activités qui seront développées dans chaque volet implique un renforcement accéléré des capacités statistiques dans la plupart des domaines tant au sein d'AFRISTAT que dans les Etats bénéficiaires. Les demandes d'assistance adressées à AFRISTAT pour l'ingénierie et la maîtrise d'œuvre de programmes de renforcement des capacités statistiques seront à préciser progressivement lors de l'élaboration de plans d'action annuels, d'une part, et de l'élaboration ou de la révision de stratégies nationales de développement de la statistique, d'autre part.

Au niveau d'AFRISTAT, les attentes sont fortes et portent surtout sur la mobilisation des ressources humaines nécessaires, notamment par le recrutement d'experts permanents et d'experts temporaires, consultants sur Fonds AFRISTAT ou pris en charge par les programmes ou projets financés par les partenaires techniques et financiers.

La réussite de la mise en œuvre du PSTA dépendra des relations qu'AFRISTAT saura créer avec les

Etats membres et en collaboration avec les partenaires techniques et financiers. Elle est ainsi liée à la réalisation des conditions suivantes :

- l'engagement des Etats à atténuer un certain nombre de difficultés structurelles que les SSN rencontrent (organisation institutionnelle, faiblesse ou insuffisance des ressources, etc.) ;
- la disponibilité dans chaque Etat membre d'une stratégie nationale pour le développement de la statistique et des plans annuels de sa mise en œuvre ainsi que les ressources correspondantes ;
- un partenariat suivi avec les SSN pour mettre en cohérence leurs stratégies nationales pour le

développement de la statistique ou leurs plans annuels de travail avec le programme stratégique de travail d'AFRISTAT ;

- un partenariat suivi et renforcé avec les partenaires techniques et financiers œuvrant pour le développement de la statistique en Afrique.

Enfin, il importe de rappeler que la période couverte par le PSTA coïncide avec la première période quinquennale du nouveau Fonds AFRISTAT. Le contenu des plans d'action annuels sera fixé en fonction du volume du Fonds. Ceci fait de la reconstitution des ressources propres d'AFRISTAT, grâce notamment à la contribution des Etats membres, la principale contrainte à la mise en œuvre du PSTA. Le rôle joué par cette organisation et les défis qu'elle est appelée à relever interpellent donc l'ensemble des bénéficiaires de son action à la soutenir.

Références bibliographiques

AFRISTAT (2002), *Programme statistique minimum commun. Cadre de référence pour le développement à moyen terme de la statistique dans les Etats membres d'AFRISTAT : 2001-2005*. Série Etudes n° 6. AFRISTAT.

_____ (2002-2004), Divers rapports de l'étude « AFRISTAT après 2005 ».

_____ (2002-2005), Comptes rendus de réunion du Conseil des Ministres, et relevés de conclusions du Comité de direction et du Conseil scientifique.

AFRISTAT/PNUD/DAES-NU (2005), *Cadre de référence et support méthodologique minimum commun pour le suivi des DSRP et des OMD*.

Arkoff RL. (1989), « From Data to Wisdom », *Journal of Applied Systems Analysis, Volume 16*.

Bodin J-L. (1999), *Etats de réflexions sur les Principes fondamentaux de la statistique publique*. Série Etudes n° 2. AFRISTAT.

Bureau statistique des Nations Unies (1980), *Handbook of Statistical Organisation – A Study of the Organization of National Statistical Services and Related Issues*.

Charoy X. (2004), *Évaluation du Programme statistique minimum commun (PROSMIC)*, rapport de consultation

Commission économique pour l'Afrique (2005), *Communication à la quatrième réunion du Comité de l'information pour le développement (CODI IV) L'information comme ressource économique*, Document n° E/ECA/CODI/4/7.

Dakam-Ngatchou R. (2000), *Indicateurs de programme de population*. FNUAP, EAT/Dakar.

PNUD (2000), *Rapport régional sur le développement humain en Afrique occidentale et centrale. Pour une lecture africaine sur le développement humain*, pp. 29-42.

Watson J. P., White G., Spanneut C., Emprou J-M. (2003), *Bilan-évaluation d'AFRISTAT*, The European Commission EUROSTAT Unit C-3.